

SEILLES LE 21/8/15

AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION;
AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA RFCB.

LE CHATEAUX NATIONAL DU 8/8 A PROVOQUÉ UNE LEVÉE DE
BOUCLERS DE LA PART DES AMATEURS COLOMBOPHILES ET DE LA
PRESSE COLOMBOPHILE BELGES.

LES LANGUES DES COLOMBOPHILES DÉSABUSÉS SE DÉLIANT, IL NOUS
REVIENT, DE PLUSIEURS SOURCES, QUE LE PRÉSIDENT NATIONAL
SERAIT EN INFRACTION AVEC LES STATUTS DE LA RFCB (ART 26 PLS 80110).
EN NOTRE QUALITÉ DE MANDATAIRES NATIONAUX, NOUS NOUS DEVONS DE
VOUS INTERPELER SUR CE POINT.

NOUS NE SOUHAITONS PAS ALIMENTER LA POLÉMIQUE MAIS SOUHAITONS,
PAR SOUCI DE TRANSPARENCE ET D'HONNÊTÉTÉ ENVERS NOS AMATEURS ET
LA RFCB, QUE VOUS NOUS TRANSMETTIÉZ, DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS,
LES ÉLÉMENTS OFFICIELS/ADMINISTRATIFS PERMETTANT DE DÉMENTIR CES
RUMEURS. SI CELLES-CI ÉTAIENT FONDÉES (MALHEUREUSEMENT ENCORE
POUR L'IMAGE DE NOTRE COLOMBOPHILIE), NOUS EXIGEONS, EN QUALITÉ
DE MANDATAIRES NATIONAUX, QUE DES MESURES SOIENT PRISES DANS
L'URGENCE AFIN DE RÉGULARISER LA SITUATION ET DE RESPECTER
SCRUPULEUSEMENT LES STATUTS DE LA RFCB.

SALUTATIONS SPORTIVES.

(GOFIAR.) JEAN-PIERRE



JEAN DELSTANCHE

